



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 12 mai 2005

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

M. ALLAERT - M. AUDARD - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY -
M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT -
Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BOURNY - M. BRESSAND -
M. BRUYERE - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - M. CHEVIGNY -
Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE -
Mme DELEBARRE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET -
M. DOUHAIT - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ESMONIN -
Mme FLAMENT - M. FOUCHERES - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD -
M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. - M. GONDELLIER -
Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU -
M. MENUT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. PERRIN - M. PETITJEAN -
M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY -
Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - M. VOUILLOT

Membres absents :

Mme BESSIS (pouvoir à Mme BIOT) - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) -
M. BRIOT - M. ETIEVANT (pouvoir à Mme DARCIAUX) - M. MILLOT (pouvoir à
M. GILLOT G.) - M. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - M. OBRIOT (pouvoir à
M. PILLIEN) - M. PARIS - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY) -
Mme TENENBAUM

OBJET : HABITAT ET LOGEMENT - PLH - Habitat locatif social - OPAC - Demande de subvention pour plusieurs opérations d'acquisitions situées à Dijon (au total 11 logements PLAi).

L'OPAC entend réaliser plusieurs opérations d'acquisitions situées à Dijon. Ces programmes concernent 11 logements au total (financement PLAi) et répondent aux objectifs de production et de diversification de l'habitat locatif social, ainsi qu'aux enjeux de mixité urbaine et sociale. Ils s'inscrivent dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Afin de répondre plus efficacement aux besoins de soutien et de favoriser la réalisation de la programmation, la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise a, par délibération du 23 septembre 2004, approuvé de nouvelles dispositions de prise en charge partagée des déficits d'opérations d'habitat locatif social.

Conformément aux modalités définies, l'OPAC, afin d'équilibrer les bilans de ces opérations portant sur la production de logements adaptés (catégorie 4 du PLH), fait appel au soutien financier de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise à hauteur de :

- 10 boulevard de Strasbourg (1 logement) : 3 188 €
- 10 rue Fyot de la Marche (8 logements) : 27 642 €
- 9 rue Chevreul (1 logement) : 22 379 €
- 11 rue Chevreul (1 logement) : 15 326 €

Il est précisé que ces programmes bénéficieront du concours financier de l'Etat, du Conseil Général et du Conseil Régional, ainsi que de fonds propres de l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **d'attribuer** à l'OPAC – 2 bis rue Maréchal Leclerc - BP 87027 - 21070 DIJON cedex-, pour la réalisation de plusieurs opérations d'acquisitions situées à Dijon, une subvention **d'un montant total de 68 535 €**, établie en fonction du bilan financier prévisionnel de ces opérations et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
 - 10 boulevard de Strasbourg (1 logement) : 3 188 €
 - 10 rue Fyot de la Marche (8 logements) : 27 642 €
 - 9 rue Chevreul (1 logement) : 22 379 €
 - 11 rue Chevreul (1 logement) : 15 326 €
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice 2005 ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à l'effectivité de l'engagement de l'Etat, d'une part, et à la justification par l'OPAC des dépenses figurant au bilan de l'opération, d'autre part ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

18 MAI 2005



Publié le **17 MAI 2005**
Déposé en Préfecture le